



NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Résidence LIBERIOS

1 – 3 – 5 – 7 Allée Suzanne Lacore
14 123 IFS
36 appartements

LIBERIOS est un bâtiment en équerre sur un sous-sol complet destiné au stationnement. Le bâtiment s'inscrit dans la géométrie de deux rues, constitué de deux types d'habitat différents :

- le long de la rue du Chemin Vert, au 1 allée Suzanne Lacore, une partie élevée sur rez-de-chaussée plus 3 niveaux, comprenant 18 logements collectifs
- le long de la venelle, au 3 – 5 - 7 allée Suzanne Lacore, une seconde partie élevée sur rez-de-chaussée plus 2 niveaux comprenant 18 logements desservis par des escaliers extérieurs.

GENERALITES

- Le bâtiment sera réalisé conformément aux exigences de tous les intervenants dans l'acte de construire et dans le respect des normes en vigueur.
- Les procédés techniques employés seront de type « conventionnels » et éprouvés, garantissant la pérennité des ouvrages dans le temps.
- Conformément à la réglementation en vigueur et à la qualité de la construction envisagée, les points suivants ont fait l'objet d'une attention particulière et de dispositions adaptées :
 - ✓ Confort thermique : conforme à la RT 2012 -20%.
 - ✓ Confort acoustique : application de la réglementation en vigueur.
 - ✓ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : application de la réglementation en vigueur.

FONDATIONS – GROS ŒUVRE

- **Infrastructure**
 - Fondations béton suivant étude de sols
 - Dallage parking et locaux vélos sur terre-plein
 - Mise en œuvre de canalisations, pour l'évacuation des eaux pluviales, eaux usées et eaux vannes, suivant nécessité.
 - Fourreaux de pénétration en attente et tuyaux PEHD pour réseaux d'alimentation télécom et électricité, eau potable, gaz.
- **Superstructure**
 - L'enveloppe de la superstructure est réalisée en béton armé + briques creuses 20cm
 - Ossature complémentaire de la superstructure constituée de poteaux et poutres en béton armé coulés en place ou préfabriqués, refends béton armé.
 - Escaliers intérieurs et extérieurs d'accès aux étages en béton armé.
 - Planchers des étages et des loggias réalisés en béton armé.
 - Balcons filants en façade Sud côté jardin en structure métallique acier galvanisé et platelage bois.
 - Isolation par panneaux de fibres des zones non chauffées situées sous des parties habitables.
 - Chape sur isolant au RDC

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Suivant principe et modénature des plans de l'architecte :
 - Enduit projeté, teinte claire en partie courante du bâtiment Allée Suzanne Lacore.
 - Enduit projeté, teinte sombre en fond des loggias du bâtiment Rue du Chemin Vert.
 - Brique sombre selon façades.
 - Bardage en lames composites (ton brun).

ETANCHEITE

- Toiture terrasse inaccessible étanchée et végétalisée sur bâtiment à R+2 (Allée Suzanne Lacore).
- Toiture terrasse inaccessible étanchée sur bâtiment à R+3 (Rue du Chemin Vert).
- Lanterneau de désenfumage.

MENUISERIES EXTERIEURES PVC - OCCULTATIONS

- Menuiseries extérieures
 - Menuiseries extérieures des logements réalisées en PVC de couleur blanche côté intérieur. Côté extérieur pour les façades sombres les fenêtres seront grises et blanches pour les façades claires. Elles seront équipées de volets roulants intégrés de couleur gris anthracite ou blanc en lames ALU, à commande individuelle électrique.
 - Châssis oscillo-battants dans les cuisines.
- Vitrages
 - Double vitrage isolant (4/16/4) – lame d'air Argon : suivant étude thermique.

METALLERIE

1 Allée Suzanne Lacore :

- Ensemble d'entrée du hall en acier thermolaqué renforcé avec système de fermeture électromagnétique à ventouse avec système d'ouverture et contrôle par vidéophone et badge.
- Garde corps en serrurerie acier thermolaqué ou garde corps vitré opale au droit des balcons suivant polychromie de l'architecte et normes de sécurité.
- Ensemble de boîtes aux lettres intérieures dans le hall, simple face : conforme à la norme en vigueur.
- Echelle d'accès en toiture terrasse pour groupe extracteur VMC.
- Mains courantes et garde-corps au droit des escaliers d'accès aux logements suivant détails de l'architecte et normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Grilles de ventilation selon besoins.

3/5/7 Allée Suzanne Lacore :

- Garde corps en serrurerie acier thermolaqué au droit des balcons.
- En façade Sud côté jardin, séparatifs de balcons vitrés opales de teinte rouge et panneaux vitrés décoratifs transparents de teinte rouge.
- Ensemble de boîtes aux lettres extérieures, simple face : conforme à la norme en vigueur.
- Mains courantes et garde-corps au droit des escaliers d'accès aux logements suivant détails de l'architecte et normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

CLOISONS – DOUBLAGES - ISOLATION

- Doublage thermique collé sur mur intérieur, épaisseur suivant étude thermique pour atteindre les performances RT 2012. Ce doublage permet également d'insérer les plots électriques.
- Doublage thermo-acoustique entre logements et escaliers ou ascenseur.
- Cloisonnement entre pièces, par cloison alvéolaire de 50 mm.
- Les cloisonnements et doublages sur salles de bains comporteront une plaque hydrofuge.

MENUISERIES INTERIEURES

- Porte palière à âme pleine et serrure 3 points avec classement anti-effraction , micro-viseur, et huisserie métallique.
- Blocs portes de distributions intérieures planes laquées blanches, à âmes alvéolaires (dimension suivant localisation).
- Façades de placards en mélaminé – tablettes + penderie.
- Plinthes bois (ou médium peint) au droit des locaux pourvus de sol souple.
- Signalétique d'informations réglementaires liées à la sécurité incendie.
- Encoffrement des canalisations, suivant nécessité.

REVETEMENTS DE SOL – FAÏENCE

PARTIE COMMUNES

1 Allée Suzanne Lacore :

- Carrelage en grès cérame, sur isolant phonique, dans les circulations communes du rez-de-chaussée compris plinthes assorties.
- Revêtement de sols en moquette de type Flotex dans les circulations communes des étages (affaiblissement acoustique suivant réglementation).

3/5/7 Allée Suzanne Lacore :

- Cheminements extérieurs à rez-de-chaussée en platelage bois pin classe 4 anti-dérapant (inserts minéraux lames bois) ou dalles béton sur plots.
- Escaliers et paliers des étages en béton brut.

PARTIES PRIVATIVES

- Revêtement de sols PVC U2S P3 dans toutes les pièces des logements (affaiblissement acoustique minimum de 19dB) au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage.
- Faïence : dimension 22,5 x 40 cm au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage
 - dans la SdB : toute hauteur dans le volume de la douche ou de la baignoire
 - dans la cuisine : 60 cm environ de haut sur toute la longueur du plan de travail

PEINTURE

Nota : les produits mis en œuvre seront estampillés NF Environnement.

PARTIES COMMUNES

- Peinture décorative ou revêtement mural acoustique sur murs des circulations communes à tous les niveaux et peinture projetée de type gouttelette sur cage d'escalier.
- Peinture glycéro finition satinée sur ouvrages bois pré-peints.

PARTIE PRIVATIVES

- Peinture blanche finition velours sur murs.
- Peinture blanche finition velours sur plafonds.
- Peinture blanche sur ouvrages de métallerie pré-peints.

ASCENSEUR

- Ascenseur électrique 630 kg - 1m/seconde.
- Dessert uniquement le bâtiment à R+3 Rue du Chemin Vert.
- Cabine accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Sol dito hall, éclairage par spots halogènes encastrés dans plafond métallique.
- Portes de cabines en inox à rdc et dans les étages, équipées de cellules.
- Contrôle d'accès vers sous-sol par badge et/ou clé

CHAUFFAGE

- La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire se fera par chaudière GAZ à condensation, murale, raccordée sur conduit collectif ou à ventouse (suivant plans), selon plan, modèle INITIA PLUS COMPACT de marque CHAPPEE ou équivalent, avec radiateurs basse température EUROPANO de marque IDEAL STANDARD ou équivalent, équipés de robinets thermostatiques.
- Régulation par thermostat d'ambiance.

VENTILATION MECANIQUE

- Mise en œuvre d'une ventilation mécanique de type hygroréglable B avec moteur basse consommation :

PLOMBERIE SANITAIRE

- Raccordement en eau potable sur réseau public et alimentation du bâtiment.
- Production d'eau chaude sanitaire assurée par chaudière individuelle.
- Distribution eau froide :
 - Colannes calorifugées dans les communs.
 - En tubes noyé dans la dalle des logements.
- Evacuation des eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales en séparatif par du tube PVC NF.

- Appareils sanitaires: chaque logement sera équipé au minimum
 - d'un évier résine (1 bac + égouttoir) de 0.90 m de large avec meuble bas en mélaminé.
 - d'une baignoire acrylique + tablier de baignoire en mélaminé ou d'un receveur de douche 90x90 avec pare-douche et porte vitrés.
 - d'un meuble vasque avec miroir et bandeau lumineux, meuble 2 portes de marque SANIJURA ou équivalent.
 - d'un sèche-serviette eau chaude.
 - d'un WC de couleur blanche avec un réservoir double chasse 3/6 litres.
 - d'une attente pour le lave-linge et d'une attente pour le lave-vaisselle avec chacune un robinet.
 - d'une évacuation pour le lave-linge et d'une évacuation pour le lave-vaisselle.

La robinetterie des équipements sera de type mitigeur thermostatique pour les douches et les baignoires et mitigeur simple avec mousseur pour les autres appareils sanitaires.

ELECTRICITE

Nota : les installations électriques de l'ensemble de l'opération seront conformes aux normes NFC 14-100 et NFC 15 – 100.

▪ Installation électrique de chaque logement :

- Raccordement de chaque logement par une dérivation individuelle depuis le distributeur de niveau des colonnes montantes pour le bâtiment.
- Les installations électriques seront raccordées sur la gaine technique logement regroupant tous les organes de protection nécessaires.
- La distribution des réseaux télévision et téléphone se fera depuis le tableau de communication de chaque logement avec distribution sur connecteurs RJ45 banalisés pour le téléphone et sur prise coaxiale pour les signaux TV.
- Télévision : le système de réception / distribution des signaux de télévision sera du type « BIS – COMMUTEE » permettant la distribution des 6 chaînes nationales, de la T.N.T.
- En complément de la NFC 15 – 100 - prise hotte dans la cuisine et prise + éclairage extérieurs sur balcon ou terrasse

▪ Installation électrique parties communes :

- Les installations électriques des parties communes seront raccordées sur le tableau des services généraux.
- Les appareils d'éclairage des parties communes seront du type basse consommation, équipés de tubes fluorescents, de lampes fluocompactes ou de Leds. Les appareils d'éclairage seront commandés par des dispositifs (interrupteur automatique par infrarouge, interrupteur crépusculaire, minuterie, horloge programmable ...) permettant une réduction des consommations d'énergie et garantissant un confort d'utilisation.
- Contrôle d'accès par vidéophone et lecteur de badge pour le hall rue du Chemin Vert et pour chacun des trois accès Allée Suzanne Lacore.

VRD – AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Réalisation des espaces verts comprenant la fourniture et mise en œuvre de terre végétale, l'engazonnement et plantation suivant plan architectural.
- Finition des balcons en platelage bois.
- Clôtures en séparation des parties privatives - piquet fer et grillage simple torsion d'une hauteur de 1,20 m, doublée de haie d'un côté.
- Clôtures en limite d'espace public hauteur 1,60 m – muret + grille métallique, côté parking public au sud-est la clôture béton existante sera conservée et complétée.
- Fermeture du parking par une porte à bascule commandée par bip.